**Bourse de fréquentation scolaire** : attribuée aux enfants demi-pensionnaires ou pensionnaires scolarisés dans une école élémentaire éloignée du domicile familial.  
Plus d’infos sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1883)

**Cantine à 1 €** : aide de l’État destinée aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants et qui profite aux familles les plus modestes.  
Plus d’infos sur [asp-public.fr](https://www.asp-public.fr/aides/cantine-a-1-euro)